

**TROIS LETTRES DE POSTE AERIENNE :
vols réels ou fantaisies ?**

Par Michael BARDEN

J'ai toujours cru que le courrier aérien de Belgique vers la Suisse avait cessé le 10 mai 1940 et repris au début de 1945 après la libération ⁽¹⁾. Il y avait un vol de Swissair / DLH entre Zurich et Stuttgart à partir du 1^{er} Avril 1943 jusqu'au 9 Septembre 1944 ⁽²⁾ et les lettres utilisant ce service ont été transportées par chemin de fer entre Bruxelles et Stuttgart.

Toutes les lettres illustrées ci-dessous précèdent les dates mentionnées ci-dessus.

J'ai acheté la première lettre dans une vente de l'Amicale Philatélique (AP) à la fin de l'année dernière, le deuxième était le lot 499 de la vente AP du 27 Janvier et la dernière était le lot 480 de la vente AP du 24 Février 2016. Toutes les lettres semblent authentiques, mais possiblement philatéliques.

Yvan Tschachtli de Bruxelles a envoyé ces lettres à Henry Villard à Neuchâtel, qui est près de Berne en Suisse.

La première a été postée le 23 Décembre 1941 et est arrivée à Neuchâtel le 31 décembre, ce qui était un temps tout à fait normal pour un voyage ferroviaire pendant la période de Noël.



Fig. 1 : lettre par avion (?) de Bruxelles à Neuchatel (CH) du 23 décembre 1941 (réduit à 66 %)

La seconde a également été postée à Bruxelles 1, mais le 13 février 1942 et est arrivée probablement le 18 février. La troisième a été mise à la poste le 14 octobre 1941 et est arrivée le 18 octobre.

Toutes les trois ont été censurées à Francfort (voir flèche au verso de la lettre à la fig. 3).

L'affranchissement à 4 Fr. est similaire pour les trois lettres et correspond au transport par chemin de fer, mais aucun droit pour la poste aérienne n'a été acquité.



Fig. 2 : lettre par avion (?) de Bruxelles à Neuchatel (CH) du 13 février 1942 (réduit à 66 %)

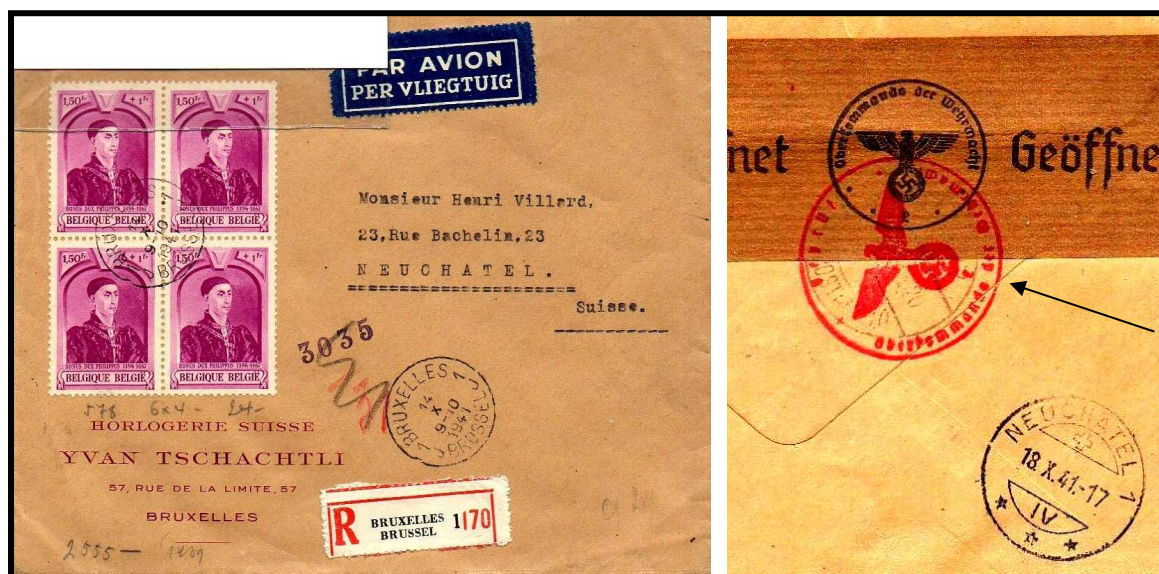


Fig. 3 : lettre par avion (?) de Bruxelles à Neuchatel (CH) du 18 octobre 1941 (réduit)

Les lettres par avion avant la guerre étaient libres d'une taxe de poste aérienne pour la Suisse, mais le service entre Zurich (CH) et Stuttgart (D) en requirait un.

A moins que quelqu'un ne puisse me donner la source de l'information disant qu'il existait un service de poste aérienne en 1941-1942, je dois conclure qu'aucune de ces trois lettres n'a volé.

Peut-être que tout cela n'était que du « wishful thinking » ? (je prenais mes désirs pour de la réalité).

Références :

1. la Poste Aérienne en Belgique, ses debuts – ses tarifs, E & M Deneumostier 1989
2. Airmail Operations during WW2, Thomas Boyle Jnr AAMS 1998